PREAVIS N° 03-2017

DE LA MUNICIPALITE
AU CONSEIL COMMUNAL

Municipalité
de
Tolochenaz

INSTALLATION D'UN TERRAIN MULTISPORTS ET D'UNE PISTE DE COURSE DEMANDE DE CREDIT CHF 140'000.-

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La pratique régulière d'une activité physique réduit les risques de connaître certains problèmes et maladies largement répandus, comme la surcharge pondérale, l'hypertension, les maladies cardiovasculaires, le diabète de type 2, l'ostéoporose. Par ailleurs, faire du sport a un effet positif sur le bien-être psychique et la qualité de vie, en favorisant notamment la gestion du stress, l'estime de soi, les compétences cognitives, l'intégration sociale et l'adoption d'un mode de vie sain et actif. Favoriser une pratique régulière et accessible (en dehors du sport de compétition) est une préoccupation de santé publique, en particulier chez les jeunes. La Commune possède un terrain derrière l'école et souhaite faire profiter la population de telles installations, structures. En ce qui concerne la piste de course, c'est également un souhait des écoles, et cela permet une rénovation intéressante. A Tolochenaz, actuellement, de tels produits sont plus sécurisés et cela facilite leur utilisation.

Afin de renforcer l'offre existante dans le canton, l'Etat de Vaud, au travers d'un partenariat entre le Service de la santé publique et le Service de l'éducation physique et du sport, lance des actions de promotion de la santé par l'activité physique et la pratique sportive. Une offre a retenu l'attention de la Municipalité :

- **Soutien financier pour la construction ou la rénovation de places de sport en plein air**
  La construction de terrains multisports, d'aires de musculation ou de fitness en plein air et de pistes finlandaises pourra obtenir une subvention de l'Etat. Outre le soutien à la création des installations précitées, cette mesure vise également à soutenir la transformation d'aires tous temps goudronnées, très peu utilisées du fait de leur revêtement, en surfaces sportives avec un revêtement synthétique de type « tartan ».

Par cette mesure, l'Etat de Vaud espère aider les Communes dans la réalisation de leurs projets et ainsi contribuer conjointement au bien-être de la population, selon les modalités d'octroi du 21 octobre 2016. Outre ce soutien, la Fondation du Sport Vaudois octroie également des subventions (30% environ) pour de tels projets. La Municipalité y a vu une opportunité à saisir, d'où la présentation de ce préavis.

Terrain multisports (Au nord du collège)
Ce terrain, Agorespace, est un lieu de rencontre et s'intègre parfaitement dans un environnement rural ou urbain. Les qualités techniques uniques du matériel sont avant tout au service de l'être humain, des collectivités et du jeu sportif. Il est prévu de l'installé au nord du collège, sur le terrain de basket actuel.

Les matériaux utilisés sont de l'acier galvanisé et cataphorésé, selon norme EN 10346, de l'aluminium anticorrosion à vie, peinture par thermolaquage, visserie et boulonnerie inox et du bois du Nord, pour la version Alu-bois. La structure est prévue avec des poteaux scellés dans des socles en béton. Les prix mentionnées incluent la création de socles en béton, la livraison et l'installation des structures et la pose du gazon synthétique. Plus de 50 terrains ont déjà été installés en Suisse.

Piste de course/saut en longueur (vers le terrain de football)
La piste de course à deux couloirs fait 66.00m de longueur, afin de respecter les espaces de départ et d'arrivée.

Coûts

Terrain multisports	CHF 87'354.-
Piste de course/saut en longueur	CHF 50'800.-
Total (subvention non déduites)	**CHF 138'154.-**

Conclusions
Au vu de ce qui précède, la Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les conseillers, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

Le Conseil Communal de Tolochenaz

- **Dans sa séance du 19 juin 2017**
- **Vu le préavis municipal N° 03-2017**
- **Ouï le rapport de la Commission chargée de son étude**
- **Ouï le rapport de la Commission des finances**
- **Considérant que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour**

décide

1. **D'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 140'000.- pour ces installations sportives.**
2. **De financer la somme de CHF 140'000.- par un emprunt bancaire, avec un taux maximum de 2% sur 20 ans.**
3. **D'amortir cette somme de CHF 140'000.- sur 20 ans.**
4. **L'entretien de ces installations est compris au budget dans le compte 440 « Entretien parcs et promenades ».**

Adopté par la Municipalité dans sa séance du 24 avril 2017

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

MUNICIPALITÉ DE TOLOCHENAZ — CANTON DE VAUD — LIBERTÉ ET PATRIE

Annexes :
Plans et photos

Route de Denges 28F - CP 79
CH-1027 **LONAY**, Suisse
Tél.: +41 21 802 68 18
Fax : +41 21 802 68 16
E-mail : info@multisportconcept.ch
Web : www.multisportconcept.ch

Commune de Tolochenaz
Monsieur Salvatore Guarna
Syndic
Rue du Centre 29
Case postale 97
1131 Tolochenaz

Lonay, le 3 janvier 2017

N° TVA : CHE-104.903.427

Devis no : Dmp-17-016o - Piste de course/saut en longueur
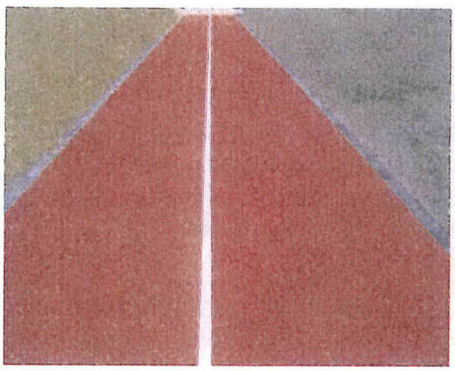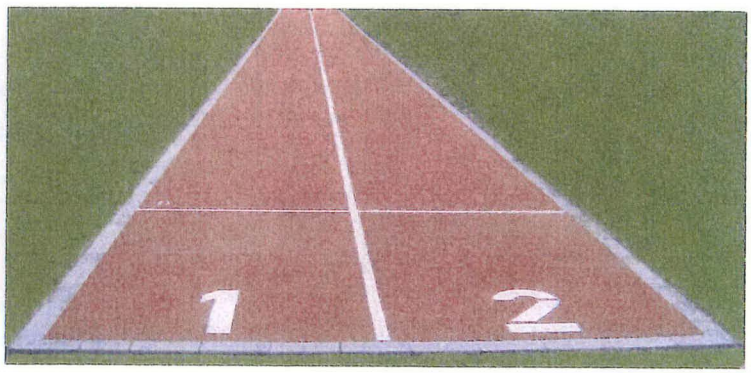
Piste de course 60 m. / saut en longueur